

Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°24-Décembre 2022

ISSN 2073-9303

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dja Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Yayo née N'cho Amalatchy Jacqueline	Production et valorisation artisanale des petits pélagiques par les ghanéens en Côte d'Ivoire	9
Sinaly TRAORÉ Mamadou FOFANA	Facteurs de crispation des relations de cohabitation et recomposition des dynamiques de solidarité autour du parc national du Mont Péko	21
Gbougnon Martine Karamoko Vasseko	Le métier d'éducateur dans l'enseignement secondaire public en Côte d'Ivoire	30
Aimé MOUDJEGOU MOUSSAVOU	Grèves, crises politiques et formation des corps professionnels dans le secteur public gabonais	47
Dany Daniel BEKALE	Enseigner la mémoire collective au Gabon : une tâche problématique dans l'école moyenne	59
Marcel BAGARE Dognon Lucien BATCHO Esther Delwendé KONSIMBO	Communication politique et non-violence en période électorale : cas des élections couplées d'octobre 2020 au Burkina Faso à travers le media en ligne " <i>lefaso.net</i> "	71
Ounone KPANTE	La formation initiale a la fonction de chef d'établissement scolaire au Togo : un outil de gestion professionnalisante	83
Yemboaro Pacôme LOMPO Kiss-Wend-Sida Romaine ZANGRE/ KONSEIGA Yisso Fidel BACYE	Les personnes déplacées internes (pdi) face à la covid-19 dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) : vulnérabilité et résilience.	96
Abdoulaye GUINDO Issa DIALLO Biramapho LY	L'alcoolisme des jeunes filles comme un problème de santé publique au Mali : cas de la commune IV du district de Bamako	110
Yves Arnaud YOUMA Lucien OUÉDRAOGO Gabriel SANGLI Konan Jérôme	Services écosystémiques de la forêt classée de Tiogo dans le Centre-Ouest du Burkina Faso en déforestation	123
	Le système de protection du parc national de la Comoé	138

KOUAKOU M'Bra Kouakou Dieu-Donné KOUADIO Kouassi Kan Adolphe KOUADIO	(Côte d'Ivoire) : un dispositif à la hauteur des enjeux ?	
Bertin YANGA NGARY Bertrand D NDOMBI BOUNDZANGA Djeneric SAKA ALANDJI	Ressources humaines et offre de soins médicaux en zone rurale. Problèmes actuels et perspectives au Gabon	150
Géraud AHOUANDJINO Ousmane BEREPA Patrick AFFOIGNON Laurinda AKLOBO	Communication familiale et comportements sexuels à risque chez les collégiens du Couffo (Bénin)	162
Alain BOUSSOUGOU	La sédentarisation des populations dans la région d'Ekouk (Gabon)	174
Aaron FOUNDHO	Parrainage et situation des élèves à Banikoara	187
Mangliwè ENETEM Ayemi Akessime LAWANI	Analyse de la contribution de la société civile dans l'amélioration des centres d'accueil des enfants vulnérables au Togo : cas du projet d'accompagnement de l'ONG Creuset Togo	201
HOUEDJISSI Fingbe Ghislain	Gouvernance des pesticides et enjeux de coulisses dans les espaces peri-urbains et ruraux : cas des départements de Bouaké et de Tiebissou	216
Affoué Rachel KOFFI Kra Valérie KOFFI	Maintien des usages de l'eau du barrage à Taabo : la communication de lutte contre les schistosomiasés à l'épreuve	230
Kouakou Albert YAO Kouakou G. Barnabas KONAN	La sexualité des femmes en situation de handicap et vivant avec le VIH/Sida dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Daloa et Yamoussoukro en Côte d'Ivoire	243
Régis Ollomo Ella	Détermination nominale et construction génitive en	255

shiwa, langue Bantu du Gabon

Sadji N’Gbansonhfi GBANDEY Kodjo SOSOE	Engagement affectif et comportements de citoyenneté organisationnelle des agents de l’école supérieure d’administration et de gestion notre dame de l’église (esag-nde)	266
Michael MARAS	Écoles coraniques itinérantes, « Mahadjiris » et scolarisation aux écoles conventionnelles dans le Département du Logone et Chari, Extrême-nord Cameroun	277
Simon Pierre TIBIRI ZONGO Mathias Siaka GUE	Enseignement-apprentissage de la lecture courante dans l’enseignement primaire au Burkina Faso : les pratiques enseignantes sont-elles un frein ?	286
TCHANTIPO Sai Sotima M Gniré KORA GUERRA	Fondements de la dépigmentation cosmétique volontaire de la peau par les filles et femmes de Cotonou	297
E ZUO EPSE DIATE Sabine A TONAN T Yao ADOU Axel D D NASSA	Analyse des conflits fonciers entre les jeunes, les chefs de familles et l’état dans la mise en valeur des terrains périurbains de la métropole abidjanaise	309
SABLÉ Léhoua P ANGAMAN Kadio Mathieu	La question du statut épistémologique de la médecine : De Claude Bernard à Georges Canguilhem	322
Mama DJAUGA Sanni S SABI OROU BOGO François ALLOGNON	Cartographie des poches de criminalité transfrontalière dans la commune de Pèrèrè au Bénin (Afrique de l’Ouest)	333
Z MENIE OVONO O ISSA BOUYEBI Marie T ITONGO Jean B MOMBO	Apport de l’imagerie satellitale optique et radar a la caractérisation des inondations dans le grand Libreville (Gabon)	346

La sédentarisation des populations dans la région d'Ekouk (Gabon)

The sedentarization of populations in the Ekouk region (Gabon)

Alain BOUSSOUGOU

Université Omar Bongo (Gabon)

Email : malibouss@gmail.com

Résumé : Cet article se propose d'interroger sous le paravent du phénomène de la sédentarisation, celui de la colonisation et de l'accaparement des terres dans la région d'Ekouk par des groupes migrants. Il met l'accent sur les motivations à l'origine de leur implantation dans cet ancien chantier forestier en mal aujourd'hui d'offrir des perspectives d'emploi. La conduite de cette étude a été facilitée par le recours à l'ethnographie, dont le principe d'immersion dans le milieu d'enquête est à la base de cette réflexion. De l'observation de cette localité, il ressort que sa proximité avec le principal centre urbain du pays et l'existence d'un important tissu forestier sont, en l'absence des possibilités d'emploi, des facteurs déterminants la présence des groupes sociaux dans cet espace. Cependant, l'inégal accès à la terre menace la cohésion sociale et la durabilité des ressources foncières.

Mots clés : Ekouk, exploitation-forestière, ouvriers, populations, sédentarisation

Abstract: This article intends to question under the screen of the phenomenon of sedentarization, that of colonization and the monopolization of the lands in the region of Ekouk by the local migrant groups. It emphasizes the motivations behind their establishment in this former forest site, which is struggling today to offer employment prospects. The conduct of this study was facilitated by the use of ethnography, the principle of immersion in the investigative community of which is the basis of this reflection. From the observation of this locality, it appears that its proximity to the main urban center of the country and the existence of the forest are, in the absence of employment possibilities, determining factors the presence of social groups in this space. However, unequal access to land threatens social cohesion and the sustainability of land resources.

Keywords : Ekouk, forest mining, workers, populations, sedentarization

Introduction

La région du Golfe de Guinée apparaît aux côtés de l'Amazonie comme un des plus importants joyaux verts de la planète et le plus imposant du continent africain. Son immense tapis forestier joue un rôle crucial dans la vie de nombreuses communautés et leurs nations dont une partie des revenus provient de l'industrie du bois. « Cette industrie est très importante dans l'économie gabonaise. Elle est le deuxième employeur après la fonction publique » (P.D. INDJENDJE NDALA et E. MOUSSONE, 2011, p.70). C'est une ressource clé pour la survie, l'autonomie économique et le développement. Les essences

forestières des Etats de cette région produisent un magnétisme sur les marchés qui aiguise les appétits et suscite des vocations industrielles. Pour parer à la demande incessante, les entreprises forestières créent habituellement des campements d'extraction dans les zones d'affluence. C'est ce destin qu'avait emprunté la petite bourgade d'Ekouk. Située dans la région de l'Estuaire, elle fut exploitée dans un premier temps comme chantier-forestier pendant la colonisation et plus tard comme site d'accueil d'un important projet de reboisement dissout au début des années 90. Encore dévastée par la crise d'emploi, elle surprend cependant par sa forte concentration de flux de migrants venus du sud du pays.

Elle présente quelques airs de famille avec le phénomène des fronts pionniers de Madagascar étudié par S. GOEDEFROIT (2001) où la quête d'argent et des conditions de vie meilleure encourage la migration vers les « nouveaux bassins de prospérité économique ». Mais des lignes de démarcation surgissent sur la perspective de leur abandon au terme des activités de prédation. Dans la localité gabonaise, la situation diverge du terrain malgache au regard de l'existence du phénomène de colonisation qu'elle connaît malgré la fermeture du chantier. C'est l'exploration des ressorts de cette conduite quasi inédite, ainsi que les rapports sociaux et aux ressources qui sont au cœur de cette étude.

Celle-ci entend combler le vide scientifique constaté sur ce sujet. Car des traces de travaux sur la sédentarisation des populations dans cette catégorie d'espace semblent encore difficiles à trouver dans la littérature scientifique. L'une des rares publications visibles est l'article de J. E. MBOT (2004) sur la « matrice du campement » dans lequel il explicite par l'étude croisée des campements industriels et les campements traditionnels les homologies qui existent en matière de gestion des ressources naturelles dans ces arènes des activités économiques. Le contexte post-salariat, et notamment la problématique de la sédentarisation qui s'y rattache, n'occupe pas l'analyse. Une contribution sur la question semble donc opportune pour la « désanonymiser » et renforcer le corpus des connaissances du sujet humain à l'origine des sciences dévouées à cet objet.

La région d'Ekouk n'est certes plus une « terre d'emploi » mais propose cependant des alternatives dans le secteur agricole, grâce notamment à son capital forestier, et des possibilités de commercialisation des ressources exploitées en raison de sa proximité avec Libreville. Dans ce sens, cet article entend ainsi enfourcher la piste du facteur économique comme principal moteur de la sédentarisation des populations dans cet ancien chantier en se nourrissant de diverses sources.

Méthodologie

La rencontre et l'observation des peuples sont des modes d'accès aux savoirs incontournables en anthropologie. Ce travail est bien ancré dans cette tradition et procède du croisement simultané des sources écrites et des données ethnographiques recueillies sur le terrain. Celles-ci résultent des observations, de l'administration des questionnaires et des entretiens menés avec les populations. Les données collectées sont ici regroupées sous forme de résultats et axes constitutifs de cet article, dont le contexte sociohistorique du peuplement de la région, les conditions de vie des groupes présents, les ressorts de leur sédentarisation, la gestion de la forêt et des rapports sociaux.

1. Itinéraire d'un ancien chantier forestier

1.1 Une terre d'okoumé détournée par l'industrie forestière

L'exploitation forestière est l'un des vecteurs de la colonisation et de la construction de la région d'Ekouk. Celle-ci se situe dans le département du Komo-Kango, en périphérie de la province de l'Estuaire. Elle doit son nom fang¹ à l'abondance d'une plante médicinale à sève blanche (L. MUKUMBUTA, 1997, p.102) et sa naissance à l'avènement de l'industrie du bois. Le démarrage de cette dernière au Gabon coïncide avec la découverte de l'okoumé en 1889 (G. LASSERRE, 1955, p.119). Placée depuis 1839 sous la tutelle de la France (N. METEGUE N'NAH, 2006, p.98), la colonie du Gabon d'alors est morcelée en plusieurs lopins cédés aux compagnies concessionnaires qui, « en vertu d'une loi votée en 1898 », leur accordait le privilège d'exploiter les richesses de ce bout de l'Empire français et le droit d'étendre leur hégémonie sur les régions qui échappaient encore à la souveraineté (C. COQUERY-VIDROVITCH, 1972, p.28). Satisfaits par les rendements de cette essence, les industriels ne s'en passeront plus mais iront à la conquête des régions qui en disposent.

Dans l'Estuaire, Ekouk était une aire de répartition de cette essence exploitée pendant la colonisation française du Gabon. Elle appartenait à l'origine aux communautés Fang établies à Kango et Bifoun². Mais démotivées par l'absence d'eau, elles ne saisirent guère l'intérêt d'en faire un espace de vie. Cette préoccupation demeure encore. Les minces filets d'eau qui y surgissent ne sont dus qu'à la générosité des saisons pluvieuses et tarissent en saisons sèches. Ceci oblige les actuels habitants à constituer des stocks pour faire face aux périodes arides. Malgré ces obstacles qui freinaient la fixation des populations en ce lieu, celles-ci le valorisaient plutôt comme « réserve » de chasse et de cueillette.

Cependant, en raison de l'incapacité de ces activités à conserver des traces de ces communautés dans ce milieu, l'administration coloniale s'en était finalement emparée au motif de la vacance comme elle s'y était habituée partout où son influence s'étendait. Ainsi, sous le prétexte de l'absence d'implantations villageoises, elle appliquait la politique française d'occupation des « terres vacantes et sans maître » (C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, 2005, p.103). La région faisait partie des espaces réquisitionnés et attribués aux compagnies concessionnaires qui lancèrent l'exploitation forestière. Elle y a été soumise depuis la découverte de l'okoumé jusqu'aux années 30. D'abord artisanale, cette activité est rentrée après la Première Guerre dans l'ère de la mécanisation et de la modernité par l'usage des engins motorisés et puissants (C. BOUËT, 1980, p.270). Mais les deux formes d'exploitation de la localité n'ont toutefois jamais conduit à la sédentarisation des travailleurs. La transformation de ce lieu en « cité ouvrière » ne se produira qu'avec le travail du reboisement.

1.2. Le reboisement et les prémisses du peuplement d'Ekouk

1.2.1. Une région marquée par l'activité de reboisement

L'origine du peuplement de la localité d'Ekouk est à rechercher dans le démarrage du projet de reboisement engagé par l'administration coloniale. En effet, redoutant le spectre d'une extinction des réserves d'okoumé, alimenté par le rythme des extractions industrielles, l'administration eut l'idée au milieu des années 30 de créer des plantations de reproduction de cette essence dans certaines régions dévastées (F. GRISON, 1978, p.4).

¹ Groupe ethnolinguistique du Gabon.

² Ville secondaire de la province du Moyen Ogooué. Kango est le chef-lieu du département du Komo Kango où se trouve la localité d'Ekouk.

Mais le passage à la phase d'exécution prit du retard en raison d'abord des difficultés de financement et, bien plus tristement après, à l'éclatement de la Guerre de 1939-1945. Ce n'est qu'en 1946 que la première plantation a été aménagée sur 300 ha au nord de Libreville. Celle-ci ne représentait cependant qu'une dérisoire réalisation sur l'océan de terres désertiques à combler. En même temps, la dynamique de reboisement s'était encore heurtée au problème de financement. L'Assemblée Territoriale du Gabon avait dû le régler alors en recourant aux taxes (en 1957) et aux subventions obtenues de la métropole (F. MABIKA MBOMBA, 1993, p.6). Ce sont ces deux sources de financement qui permirent la création de nouvelles plantations, dont celle d'Ekouk en 1959 et répartie sur 12 126,8 ha³.

Celle de cette région apparaît au fond comme un témoin clé de l'histoire de l'industrie forestière gabonaise, à cheval entre la période coloniale et postcoloniale, et donc une sorte d'interface entre ces deux périodes administratives de l'histoire du pays. Celui-ci avait conservé un temps le gestionnaire avant de lui préférer la Société des Techniques de la Forêt d'Okoumé (STFO) créée par l'ordonnance du 12 février 1965 (J. M. MINKO MI OBAME, 2009, p.11). Son capital dépendait des subventions de l'État et de l'appui du Fonds d'Aide et de Coopération versé par la France. L'entreprise ne disposait donc pas de ressources propres. La dépendance à l'extérieur la fragilisait beaucoup. La conjoncture internationale des années 70, consécutive à la crise pétrolière, révéla justement cette fragilité. La réduction de l'aide extérieure et la raréfaction de la contribution de l'État autour de 1972 l'a contrainte en 1975 à fermer. Les Eaux et Forêts, ministère de tutelle, reprirent les commandes et transfèrent les missions de la société et le personnel à la Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts (DIARF). Pour se distinguer, la DIARF innove avec la mise en place des plantations de bois divers. L'okoumé est associé aux essences comme le Bilinga, Framiré, Moabi, Niangon, Padouk... Mais la dépression économique des années 80 va fragiliser cette dynamique. La réduction drastique des budgets donna lieu à des licenciements ciblés du personnel. Les « seniors » encore en activité sont mis à la retraite. L'indolence du contexte économique de l'époque ne laissait pas de marge au ministère qui a dû se résoudre en 1984 à confier les opérations de reboisement à la coopération européenne. Le projet, désigné FED, était piloté par le Fonds Européen de Développement dont il empruntait le sigle (P. MPIRA, 1988, p.4). Il s'éteindra en 1992.

1.2.2 Le débarquement des hommes

Une plantation est un chantier qui exige du personnel pour sa création, son fonctionnement et son entretien. Cette attente fut comblée. Plus d'une centaine d'hommes avaient été recrutés et distribués dans différents services (administration, forêt, scierie, mécanique). Ils revenaient majoritairement du sud du pays. Le faible peuplement du pays (MESSI MENANG, p.113), conjugué à la concurrence d'autres entreprises, poussait les plus ambitieuses à prospecter l'intérieur. Ce « schéma-remède » à la crise des bras est celui, dans le cas du chantier d'Ekouk, que les administrateurs de l'époque avaient plébiscité. Autrement dit, les travailleurs migrants de la STFO étaient les premiers occupants de cet espace. Et pour « la plupart d'entre nous, nous sommes Nzèbi ou Massango. On trouve aussi quelques Punu, Tsogho, Gisir, Simba, Vungu⁴, etc ». D'après les tendances de notre

³ Elle reste à ce jour la plus importante aire reboisée au Gabon.

⁴ Entretien avec le chef de village, Ekouk-Chantier, juillet 2009.

enquête, menée en 2010 auprès de 140 ménages, il apparaît que $\frac{3}{4}$ de la population est constituée des personnes appartenant aux deux premiers groupes (46% de Nzèbi et 32% de Massango) et le quart restant des autres⁵. Ils sont très présents à Ekouk-Chantier et discrets dans les deux autres villages de la localité⁶.

L'installation de ces populations qui étaient souvent des jeunes gens aguichés par les opportunités de travail au chantier, s'est faite en plusieurs vagues : d'abord à l'ouverture du chantier et très fortement à la création de la STFO. Pour accueillir le personnel, l'employeur avait aménagé un camp qui devint alors la pierre angulaire de la localité. Le tissu social s'est étoffé avec l'arrivée d'autres populations. Les nouvelles vagues de migrants qui s'associeront aux « primo-migrants » comptaient des proches (épouses, frères, sœurs, neveux). Les dernières à s'établir au crépuscule du chantier regroupent des retraités de la capitale et divers ; tous aussi originaires du sud. L'explosion démographique consécutive à ces mouvements migratoires a eu pour répercussion la création des quartiers spontanés et des villages contigus à l'ancien chantier (Ekouk-Chantier). Il s'agit des villages Obendzi et Ekouk-Village.

Cette extension de la localité propose en arrière-plan un champ de compréhension des procédures d'accès au foncier dans la région. Concernant effectivement ce point, la règle appliquée est le principe du « droit de hache ». C'est « le droit reconnu aux ancêtres d'un groupe ethnique [ou d'un clan] d'avoir été les premiers à procéder à l'aménagement de la terre, par la coupe des arbres, et donc par l'usage de la hache » (P. DABONE, 2008, p.11). Dans ce système, les « primo-migrants » ou « pionniers » apparaissent comme la catégorie qui a plutôt profité de cette pratique. Car, à la différence des autres, leur antécédence dans le milieu leur a permis de s'accaparer des meilleures et immenses parcelles, d'en avoir la maîtrise et, de fait, le contrôle de la localité. Cette mainmise ne se dément pas dans la mesure où tous ceux venus après avouent les avoir approchés pour en acquérir. Concrètement, la région est maintenant confrontée à une inflation de la demande foncière causée par la croissance démographique et la confiscation des terres. Avec une population d'environ 3000 âmes (PFE, 2000, p. 3), en nette évolution comparativement au temps du chantier, la pénurie des terres vacantes a commencé à se faire ressentir. Conséquence de l'accumulation auquel certains habitants se sont livrés, ce penchant à la confiscation entretenue par quelques-uns a ouvert la brèche à la spéculation foncière.

2. Les facteurs de la sédentarisation

2.1 La fertilité des terres

La totalité des habitants vit de l'agriculture. Par cette habitude, ils sont parvenus à maîtriser le milieu. Ils se plaisent à vivre dans celui-ci pour la qualité de son sol. « Ici, déclare un cultivateur, personne ne meurt de faim. On plante tout (banane, manioc, igname, légumes). Tout pousse ». Certains indicateurs de cette maîtrise, comme la présence de certains arbres, *Triplochiton scleroxylon*, *Ceiba pentandra*, *Terminalia superba*, ou encore l'humidité du sol, sa noirceur, indice d'une terre arable, et la démesure des rendements agricoles donnent du relief au discours. Les exemples d'arbres pris ici sont selon eux d'excellents indicateurs de fertilité du sol. Ils leur servent de boussoles pour localiser les parcelles propices ou impropres à l'agriculture.

⁵ Répartis comme suit : 11% Punu, 4% Simba, Tsogho, 2,5% Vungu, 1,5% Gisir et 1% Kota.

⁶ Ekouk-Obendzi et Village.

La conception de la fertilité des habitants de cette contrée est loin d'être subjective. Ils s'appuient sur un certain nombre de référents factuels puisés dans le milieu naturel pour construire leur opinion. Cette démarche traduit subrepticement l'idée que les savoirs locaux ne sont pas des connaissances dénuées d'objectivité. Mais les critères d'évaluation de la fertilité retenus restent cependant muets sur les opérations souterraines qui échappent au regard humain. Car la terre doit plutôt sa richesse aux opérations de minéralisation des résidus organiques qu'aux déterminants retenus par les populations. Cette tâche est accomplie par des millions d'organismes dissimulés au sol, qui varient « de la bactérie aux invertébrés et jusqu'aux petits mammifères » (L. CHAUVEAU, 2004, p.60). C'est l'activité discrète de ces êtres qui fertilise les espaces jugés propices à la culture.

L'interprétation scientifique se démarque de la spéculation qui peut nimber quelquefois les connaissances populaires en ce qu'elles expliquent la fertilité au moyen d'une perception incomplète. Or les connaissances limitées des populations, des réseaux souterrains responsables de ce phénomène, tiennent en partie de leur ignorance de la complexité de la marche globale des écosystèmes et du rôle joué par les micro-organismes. On pourrait certes mentionner leur « maîtrise » de l'animation de chaque couture de la nature en investissant les connaissances livrées par les représentations sociales, mais celles-ci sont purement spéculatives.

2.2 La proximité de la capitale

Ekouk est une région rurale reliée à la capitale à moins de deux heures de route. C'est une localité construite à fleur de la route nationale N°1. Désenclavée, elle présente l'avantage d'être peu éloignée de la capitale, de faciliter la circulation des marchandises et la mobilité des individus. Les facilités de mouvements qu'elle propose relèvent du luxe dans bien de localités de l'arrière-pays. L'absence de proximité avec la principale agglomération du pays et l'enclavement de beaucoup fermentent chez les populations la fascination de s'installer dans les territoires moins isolés. Il en va ainsi de celles d'Ekouk qui exècrent l'idée de retour aux villages d'origine. Ce refus est dû aux difficultés rencontrées. C'est le cas de la route. « Chez nous, disent-elles, il n'y a pas de routes ». Celles-ci manquent cruellement dans beaucoup de villages du sud du Gabon d'où est originaire la majorité des résidents d'Ekouk. Peu d'entre-elles sont carrossables. Elles sont enrobées de latérite et se dégradent très vite.

L'état désastreux des routes est pour ces groupes une entrave à la prospérité de leurs régions, à leur retour et *in fine* à leur bien-être. Le retour dans ces localités reculées, privées d'infrastructures routières, de marchés dynamiques et des commodités administratives, médicales ou d'établissements scolaires fonctionnels, n'est point envisageable. S'y obstiner, serait un renoncement à la relative sécurité sociale qu'offre la localité d'accueil. Car bien que meurtrie par le chômage, cette dernière permet à ces populations reconverties dans l'économie paysanne de profiter de la proximité de la capitale pour engranger après écoulement de leurs produits des petits revenus et d'accéder plus facilement aux avantages de la ville. En clair, la question de la proximité de cette localité avec la capitale laisse insinuer que les zones éloignées des grandes villes offrent moins de possibilité de bien-être aux populations que les zones attenantes.

2.3 L'« absence de lieu de retour »

Le statut de salarié fait pour qui l'a le « sauveur » de sa famille, du clan ou du village. Il cristallise les espoirs et les attentes des « exclus du bien-être », de ceux qui restent au

village et qui « attendent que [...] celui qui ressort de la ville les renforce » (X. DURAND, 2000, p.144). On attend de lui de l'aide et de l'investissement au village pour marquer sa présence et son implication dans la vie communautaire. Ce réflexe n'a malheureusement pas été développé par les exilés d'Ekouk. La plupart dénoncent des bas salaires, très faibles pour monter des projets au village. D'autres pointent la sorcellerie. Ils voient en ce phénomène un frein au retour et à l'investissement. Même en envisageant des projets à distance, ces derniers restent persuadés qu'« une telle initiative serait une porte ouverte aux « attaques mystiques ». Car, ajoutent-elles, « il n'y a pas de différence entre une œuvre et son auteur ». Autrement dit, tout investissement matériel est l'incarnation de son promoteur et constitue par conséquent une niche pour l'« atteindre ». En effet, il se dit dans certaines cultures gabonaises qu'à travers les invocations, les hymnes, les incantations ou les libations, le sorcier peut présenter une absence et atteindre sa cible. Ainsi, pour ces populations, la meilleure protection contre la sorcellerie est la rupture des liens avec le village.

Dans la mesure où le village met en danger la vie de ses fils, le prétexte de la sorcellerie comme cause d'aversion des migrants pour leurs régions porte mieux que celui des revenus. Cet argument convainc peu en vertu des biens accumulés par ces habitants à Ekouk. Plusieurs ont plus d'un logement ; ce qui explique l'extension de la localité, marquée par des quartiers ou des villages comme Obendzi ou Ekouk-village. Ceux qui ne possèdent quasiment rien sont rares. Ils s'en remettent à la générosité des autres ou réquisitionnent ceux des parents comme le font certains enfants d'anciens ouvriers. La constitution de ces patrimoines avec des revenus modestes montre que le manque d'investissements au village natal est un prétexte. Il procède d'un choix délibéré.

3. La reconversion dans les activités paysannes

3.1 La pratique de l'agriculture

L'agriculture a une inclinaison plutôt féminine au Gabon. Cette réalité n'a pu malheureusement résister à Ekouk avec la transformation du chantier en friche industrielle. Avant ce chamboulement, cette activité intéressait plus les femmes alors que les hommes s'activaient au chantier. Aujourd'hui, ils les ont retrouvées, infiltrés leur domaine, augmentés la population agricole et la demande foncière. Car la « zone féminine », concurrencée par la culture de l'hévéa de la Société d'Investissement Agricole Tropical (SIAT) ne peut accueillir de nouveaux exploitants. Les « néo-paysans » ont reconsidéré leurs velléités et préféré s'installer clandestinement dans les parcelles reboisées interdites d'accès. « C'est dans la nuit qu'on se faufilait avec les lampes torches dans les parcelles de l'Etat⁷ ».

Dans celles-ci, ils ne cultivent que des cultures commerciales. De leur côté, « les femmes dominant largement la production d'autosubsistance, qu'elle soit réalisée de manière individuelle ou au sein d'unités de production comptant plusieurs femmes » (M. BOULIANNE, 2001, p.66). Entre temps, les hommes s'intéressent aux denrées génératrices de revenus comme la banane plantain. Ils ont pour cela remplacé la pratique de la polyculture par la monoculture dans la perspective de la commercialisation des cultures. Les gains amassés permettent de satisfaire les besoins domestiques, régler des situations urgentes et les dettes. Les agriculteurs s'en remettent à cela comme substitut des revenus

⁷ Entretien, Ekouk-Chantier, juillet 2009.

perdus au bon vieux temps du chantier. Ils participent à ce titre au maintien de leur mode de vie passé.

3.2 La pratique de la chasse

La chasse est dans le paysage gabonais une activité masculine et cela n'a pas changé. Les hommes de la contrée préfèrent celle de nuit. Simple activité d'appoint autrefois, la chasse est désormais une activité quotidienne des anciens salariés. Il faut parcourir des dizaines de kilomètres en forêt pour trouver le gibier. L'industrie forestière avait détruit leur habitat et poussé de nombreuses espèces vers des zones moins perturbées. Seuls quelques rongeurs (les rats de *guinée*) défilent encore aux abords des champs des villages, attirés par les cultures. L'arme des chasseurs est le fusil. Mais si tous l'utilisent, tous n'en sont pas propriétaires. Certains le louent contre de l'argent ou une part du butin.

Dans ce secteur aussi, l'argent est le principal mobile de sa pratique. Les hommes la font pour en gagner. Car le gibier braconné finit dans les marchés. « Je ne mange pas la viande de brousse. Je chasse pour avoir de quoi payer un peu de pain, de sel et l'école des enfants », révèle un chasseur. Les espèces traquées sont celles dont raffole le marché. Les quantités dépendent de la distance et l'endurance du chasseur. Les prix sont réfléchis en fonction de l'espèce, la taille et la clientèle⁸. Celle-ci se compose en grand nombre de citadins en balade et des voyageurs de passage.

Cet appétit des citadins pour le gibier de brousse serait à rechercher dans leur origine rurale d'après G. MBENG (2013, p.53). Si son analyse prend parti pour l'approche déterministe, peut-être inconsciemment, pour comprendre le phénomène de la consommation des animaux sauvages dans certaines capitales africaines, il se trouve que celle du Gabon ne peut plus être réduite aujourd'hui à une cathédrale d'« anciens ruraux ». Le taux de natalité qu'enregistre au quotidien Libreville et la diversité des lieux de provenance des populations qu'elle accueille démontrent le contraire. Même les défenseurs de l'approche « structuro-fonctionnaliste » (R. DELIEGE, 2006, 222), qui qualifient les villes de structures permanentes n'osent voir en elles des « réceptacles d'acteurs sociaux homogènes ».

Ce sont des espaces d'absorption de catégories sociales disparates. Dans ce sens, les contacts sociaux qu'elles encouragent peuvent favoriser la diffusion de certaines habitudes surtout alimentaires. Le facteur environnemental semble fructueux mais les zones rurales abritent des individus moins friands du gibier de brousse, à l'instar du chasseur qui l'est par envie d'argent. Il serait certainement plus fertile de questionner la *curiosité* ou la conjoncture économique. En effet, dans la description de stratégies de survie imaginées par les ménages ivoiriens, englués dans la grave crise économique des années 90, corsée par la dévaluation du franc CFA et les plans d'austérité, F. AKINDES (2000, p.11) découvre que ces dernières, qu'il qualifie de « *politique d'ajustement domestique* », reposent sur la réduction des quantités des repas journaliers et l'obligation de consommer des aliments bon marché, comme le gibier de brousse, qui parfois n'entraient pas dans les habitudes alimentaires (cou de dinde, pattes de porcs, pattes de poulets, gésiers...). Avec ces observations qui mettent l'accent sur l'autonomie des individus, leur flexibilité et leur capacité à opérer librement des choix, le postulat déterministe a bien du mal à résister.

4. La gestion de la forêt et des rapports sociaux

4.1 Les populations à l'assaut du domaine de l'État

⁸ Les anciens clients bénéficient souvent d'un rabais ou d'une prime de fidélité.

Ekouk se trouve au confluent de deux bandes forestières aux statuts distincts et séparées par deux barrières artificielles : la route nationale et les implantations villageoises. L'une des forêts est reboisée et « classée », tandis que l'autre est plutôt « laissée » en accès libre. Mais cette dernière est moins sollicitée. Elle subit la domination des cultures d'hévéa introduites par SIAT. Cette concurrence a réduit les surfaces exploitables et exacerbé le désir de colonisation de la forêt reboisée. Les « primo-migrants » furent les premiers à l'infiltrer en feignant les gardes forestiers en poste. Des témoins situent le début de ces intrusions au milieu des années 90. Les indécis s'engageront à la fermeture de la brigade. Le statut de « pionniers » des premiers colonisateurs leur a permis d'amasser la plupart des terres.

La colonisation du domaine classé s'est faite à la faveur de l'autorisation aux hommes de la pratique de la chasse, jugée inoffensive pour la forêt par les éco-gardes. Ils ont vu dans cette concession l'opportunité de ruser et détrousser malicieusement l'Etat. En effet, beaucoup ont instrumentalisé le statut de chasseur pour s'adonner clandestinement à l'agriculture. Ils exploitaient par prudence les espaces reculés. Le défrichage était accompli avec des outils manuels, exempt de brûlis et la sortie des denrées intervenait la nuit. Ces restrictions évitaient d'attirer l'attention. La vente était l'affaire des femmes. Elles servaient de couverture pour prétendre que les produits sortaient de la « forêt libre ».

Les populations ont renoncé à maquiller leurs comportements au tournant de l'année 2000. La fermeture de la brigade locale en est la cause. Cette décision est consécutive à la conjoncture économique de 1998, apparue avec la crise financière asiatique de juillet 1997, qui avait affecté les exportations des bois locaux vers cette région et diminué drastiquement les recettes de l'État. Les budgets de certaines administrations, dont les Eaux et Forêts, avaient chuté. La baisse avait impacté les brigades. Certaines furent regroupées et d'autres supprimées. La seconde mesure fut appliquée à celle d'Ekouk. Mais sa dissolution a accéléré l'invasion de la forêt et fragilise aujourd'hui sa durabilité.

4.2 La fragilisation de la cohésion sociale

Le principe du droit de hache à l'œuvre en milieu traditionnel africain permet l'appropriation de la terre et le droit de la transmettre. La réalité à Ekouk est minée par la contestation de ce principe par certains exclus de la compétition foncière. Ceux-ci dénoncent l'accaparement des terres par quelques-uns dans une localité où l'ensemble de la population est allogène. Or l'allogène ne peut par son statut « revendiquer » des droits sur des terres étrangères. « La contestation du droit à la propriété foncière de ceux qui en tirent le mieux profit est fondée sur un double mobile : leur légitimité et la méthode employée pour disposer de la terre. Il leur est difficile de revendiquer ce droit en qualité d'« allochtone » d'une part et de « fraudeur » d'autre part. Car, comme les autres résidents, ils sont allogènes et se sont emparés des terres en recourant à des procédures qui vont à l'encontre des normes sociales » (A. BOUSSOUGOU, 2022, p.52).

Le rejet de ce principe met donc en mal la cohésion sociale et l'éventualité de la mise en place d'une gestion consensuelle de la forêt. Le modèle qui a fini par s'imposer est celui du « chacun fait comme il veut ». Il s'articule autour du principe d'indépendance de l'exploitation des ressources. Tout le monde accède aux ressources comme il veut, fait ce qu'il veut, prélève la quantité qu'il veut, s'accapare des parcelles qu'il veut ou de celles de qui il veut. C'est un modèle d'exploitation de la nature qui repose sur l'« anomie » et la dégradation par conséquent des rapports sociaux du fait de la tendance à l'annexion des

parcelles de certains par d'autres. « Ici, à Ekouk, on ne respecte pas ta parcelle. Tu cultives un champ aujourd'hui, demain la place n'est plus à toi⁹ ». Avec cette attitude, la probabilité de créer un modèle de gestion consensuelle, respectueux de la nature et des droits fonciers de ceux qui en revendiquent paraît encore plus difficile ou illusoire dans la mesure où ce milieu est un territoire quasi « vacant » contrôlé par des allogènes venus à titre individuel. A l'évidence, son statut et celui des groupes établis le condamnent à connaître le sort subi actuellement. Car en l'absence de filet de protection proposé par la présence d'autochtones ou l'Etat, une localité aux attributs naturels enviables n'est jamais sous le contrôle d'étrangers à l'abri d'une possible surexploitation. Cet avis conforte l'idée qu'il se développe chez eux « une logique d'accumulation foncière, logique qui, là encore, peut conduire à une surexploitation des sols ; à des déboisements excessifs » (A. QUESNEL, 2004, p.67).

Discussion

La trajectoire empruntée par cette étude est en partie redevable à celles des anthropologues S. GOEDEFROIT et J. E. MBOT sur des sites « comparables » à Ekouk mais éloignés par leur caractère provisoire. Un trait encore méconnu du nôtre malgré le chômage infligé par l'arrêt du chantier. Cette retenue, comme avancée en hypothèse, est en réalité due aux possibilités de subsistance que son patrimoine forestier offre et à celles des populations à commercialiser facilement les produits à la capitale. La désertion des sites de ces auteurs s'explique par la restriction des alternatives économiques ou peu productives. Des convergences apparaissent néanmoins entre nos terrains sur la tendance à la « consommation » ou au « gaspillage » des ressources. Si le premier en parle sous l'angle économique, du « comportement de dépense improductive », de l'argent issu de la pêche à la crevette (S. GOEDEFROIT, 2001, 146), le basculement dans l'écologie à laquelle la pensée du second se réfère est rapide. Car, à moyen terme, l'attitude des pêcheurs malgaches affecte la durabilité de la ressource qui procure l'argent rapidement « brûlé ». Les populations d'Ekouk ne se démarquent pas non plus en développant des comportements qui mettent en danger leur cohésion et la pérennité de la forêt. Elles pourraient, en poursuivant cette voie, l'épuiser et sans alternative éventuellement abandonner aussi leur site.

Conclusion

La découverte de l'okoumé à la fin du XIXème siècle a servi de rampe de lancement à l'industrie forestière gabonaise. Depuis lors, les chantiers forestiers n'ont cessé de pousser et de coloniser de nombreuses régions riches en essences de valeur. Celle d'Ekouk n'avait non plus échappé à cette nébuleuse. Elle avait été en première ligne. La région a connu deux régimes d'activités. Le premier était centré sur l'exploitation forestière, entamée à la découverte de l'okoumé et achevée dans la période de l'entre-deux-guerres. Le second était marqué par le reboisement, démarré sous l'administration coloniale et perpétué au lendemain de l'indépendance. Ces deux formes d'activités se démarquent par leur nature et par l'éloignement également de la contribution de l'une d'elles au développement de la localité. Contrairement à l'activité de reboisement, l'exploitation forestière n'a pas été un catalyseur de progrès social. Elle a plutôt maintenu la région dans son "état sauvage"

⁹ Entretien, Ekouk-Chantier, août 2010.

d'antan, se bornant juste de la dépouiller de son "meilleur atout". Celle-ci ne comptait ni infrastructure ni toute autre commodité susceptible de changer son visage et retenir les employés souvent pressés de l'abandonner à la fin de chaque journée de travail. C'est à la présence de la STFO, responsable du reboisement de la localité, à qui elle doit le début de son « évolution ». Laquelle s'est traduite par le désenclavement de la région, la construction d'un camp ouvriers, des ateliers, un dispensaire, une école et l'implantation des populations. La taille de ces dernières n'a d'ailleurs pas reculé malgré la dissolution du chantier. Elle s'est renforcée avec la venue des retraités partis de la capitale. Dans ce contexte de crise d'emploi, caractérisée par la fermeture de l'entreprise, l'agriculture et la chasse sont devenues les principales activités refuges des populations. Cependant l'explosion démographique galopante limite désormais l'accès à la terre et est à l'origine de l'éclatement des conflits fonciers qui fragilisent la cohésion sociale.

Références bibliographiques

- AKINDES Francis., 2000, « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire », in *Politique africaine*, n°87, pp 126-141
- BOULIANNE Manon., 2001, « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois, empowerment des femmes ou « domestication de l'espace public » », in *Anthropologie et sociétés*, Vol.25, n°1, pp 63-80
- BOUËT Claude., 1980, « La saga de l'okoumé au Gabon », *Cahiers de l'ORSTOM*, coll. « sciences », pp 269-272
- BOUSSOUGOU Alain., 2022, « Le déni d'autochtonie à Ekouk (Gabon) », *Revue Infundibulum Scientific*, n°3, Août 2022, pp 39-58
- CHAUVEAU Loïc, 2004. *Petit atlas des risques écologiques*, Larousse, Petite encyclopédie, Paris, 127 pages.
- COQUERY-VIDROVITCHE Catherine, 1972. *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Mouton, Paris/La Haye, 598 pages.
- COQUERY-VIDROVITCHE Catherine et MONIOT Henri, 2005. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Nouvelle Clio, Paris, 600 pages.
- DELIEGE Robert, 2006. *Une histoire de l'anthropologie : écoles, auteurs, théories*, Editions du Seuil, Paris, 468 pages.
- DURAND Xavier, 2000. *Sortir du petit salariat et réapprendre à vivre*. In : *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, G. COURADE (ed.), pp.131-151, Editions Karthala, Paris
- GOEDEFROIT Sophie., 2001, « La part maudite des pêcheurs de crevettes à Madagascar », in *Etudes rurales*, n°159-160, pp 145-172
- GRISON François., 1978, « Amélioration génétique de l'Okoumé », in *Bois et Forêts des Tropiques*, n°178, pp 3-15 ;
- INDJENDJE NDALA Pierre-Daniel et MOUSSONE Emmanuel, 2011. *Les opportunités des investissements directs étrangers au Gabon*. In : *Le potentiel économique de l'Afrique subsaharienne*, G. ZOMO YEBE et E. MOUSSONE (eds.), pp. 57-95. L'Harmattan, Paris
- LASSERRE Guy., 1955, « Okoumé et chantiers forestiers du Gabon », in *Cahiers d'Outre-mer*, n°30, pp 119-160
- MABIKA MBOUMBA François, 1993, *Le programme de reboisement au Gabon de 1960 à 1990 : cas du projet F.E.D Ekouk*, UOB, Mémoire de Maîtrise de Géographie, 97 p.

- MBENG NDEMEZOGO Georjin, 2013. Protection animale au Gabon, Editions l'Harmattan, Paris, 357 pages.
- MBOT Jean-Emile., 2004, « Campement comme mode de gestion de l'environnement », in Revue Gabonaise des sciences de l'homme, n°5, juin 2004, pp 179-184
- MESSI ME NANG Clotaire, 2014. Les chantiers forestiers au Gabon : une histoire sociale des ouvriers africains, Editions L'Harmattan, Paris, 374 pages.
- METEGUE N'NAH Nicolas, 2006. Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXIe siècle, Editions L'Harmattan, Paris, 366 pages.
- MINKO MI OBAME Jean-Marie, 2009, Etude préliminaire pour la mise en place de pépinière forestière au Gabon, UPBD, Mémoire de fin de cycle ingénieur, 65 p.
- MUKUMBUTA Lisimba, 1997. Les noms de village dans la tradition gabonaise, Editions Sépia, Paris, 176 pages.
- Projet, Forêt et Environnement, 2000, Etude de faisabilité des forêts communautaires au Gabon, Libreville, Ministère des Eaux et Forêts, 120 p.
- MPIRA Pouabou, 1988, Bilan de travaux forestiers réalisés au projet FED depuis son démarrage, ENEF, Rapport de Stage, 34 p.
- QUESNEL André, 2004. Dynamique de peuplement, appropriation de l'espace rural et environnement. In : Environnement et populations : la durabilité en question, H. DOMENACH & M. PICOUET (eds), pp.53-75, Editions L'Harmattan, Paris